



Solidaires, Unitaires et Démocratiques dans le Groupe BPCE
 Section syndicale Caisse d'Épargne Ile de France
 24 bd de l'hôpital 75 005 Paris
 01.70.23.53.40 ou 01.44.76.09.77
 Fax : 01.40.26.49.13
 Site : www.sudce.com
 Email : sudceidf@orange.fr

facebook : SUD BPCE



DÉPRÉCIATION DES TITRES BPCE

L'ÉCUREUIL ET SA DANSEUSE

En 2006, les Caisses se lançaient, avec les Banques populaires, dans l'opération Natixis. La CDC, partenaire privilégiée de l'époque, refusait d'y participer. Le divorce coûtait la bagatelle de 7 Md• aux Caisses. En 2009, elles se prenaient pour des flambeuses et mettaient sur la table 50 % voire 60 % de leurs fonds propres pour se payer une nouvelle danseuse : BPCE. La CEIDF misait 1.8 Md• et rêvait de dividendes de l'ordre de 120 M• par an. Sud jugeait l'opération dangereuse pour les entreprises du Groupe et surtout pour les salariés. Le dossier comportait trop d'inconnues. Les experts pointaient de réels dangers. Le Comité d'entreprise demandait des compléments d'information avant tout avis. Mais, c'était sans compter l'abdication du directoire à exercer son rôle et la capitulation d'organisations syndicales (CFDT, CGC, FO, SU) prêtes à tous les compromis ou compromissions. Aujourd'hui, après deux ans sans dividendes, la danseuse BPCE nous présente une nouvelle douloureuse : 150 M• à prélever sur le résultat net. Ca suffit !

Les Caisses d'épargne sont les vaches à lait de BPCE : elles qui rêvaient de dividendes, mettent année après année la main à la poche afin de renflouer leur filiale. On pourrait dire : « même pas mal », si les salariés ne payaient pas l'addition au bout du compte, sur leurs conditions de travail, leurs rémunérations, leurs emplois. Les 150 licenciements intervenus dans le cadre du PSE à la CEIDF en sont la preuve.

2010, dépréciation des titres BPCE et Holding CE : moins 120 M• sur le résultat net de l'entreprise

Lors de la création de BPCE, l'expert du Comité d'entreprise pointait un risque de dépréciation de titres Holding CE et BPCE. Six mois plus tard, ils étaient effectivement dépréciés. Cela coûtait 120 M• de résultat net à la CEIDF. Effet immédiat, l'intéressement à percevoir par chacun était d'environ 200 euros. Réaction immédiate des salariés : 4 semaines de grève au bout desquelles l'intéressement passait à près d'un mois de salaire.

2012, BPCE a besoin de fonds propres : moins 138 M• pour la CEIDF

La CEIDF va souscrire auprès de BPCE, contre une promesse de rendement à 10% (sic), 138 M• de titres super subordonnés (TSS). But de la manoeuvre : renflouer les fonds propres de la filiale. Cette fois-ci, c'est le portefeuille financier qui est ponctionné. Mais ce n'est pas tout...

Le Crédit Foncier de France a été touché de plein fouet par la crise des dettes souveraines. Comment et pourquoi les dirigeants de cet établissement ont-ils investi dans des obligations de l'Etat Grec ? Pourquoi ces dirigeants, dont F. Pérol (Président du Conseil depuis 2010) n'ont-ils pas agi plus tôt et limité les dégâts ? Nul ne le sait. Ce qu'on sait, en revanche, c'est qu'il a fallu recapitaliser le CFF à hauteur de 1.5 Md• pour qu'il retrouve un ratio de solvabilité à 9%. Malheureusement, et c'est le pire, cela n'empêchera pas les 800 suppressions d'emplois prévues.

Dépréciation des titres BPCE 2011 : une année de résultats passe scandaleusement à la trappe

BPCE présente l'addition aux Caisses d'épargne. La CEIDF va devoir passer sur ses comptes 2011 une dépréciation à hauteur de 150 M• sur les titres BPCE qu'elle détient. Le résultat net de l'entreprise de 170 M• passerait à 20 M•. Il aurait dû être affecté aux réserves afin de rémunérer, entre autres, PSO et CCI. Ce qui s'annonce pour l'ensemble des salariés c'est une exigence de productivité toujours plus forte : il va falloir collecter, produire encore et toujours plus.

	2009	2010	2011
PNB (M•)	878.8	973.4	917
Coef. Exploit°	76.24%	72.41%	70.70%
Résultat net (M•)	126	131	170
RN après dépréciation	6.1*	-	10*

150 000 000 • ? C'est 30 000 • par salarié...

La CEIDF qui se refuse à revaloriser les salaires aurait mieux fait de diviser ces 150 M• entre tous. On aurait tous su comment les investir utilement ! En janvier, à l'occasion de la galette, B. Comolet, Président du directoire, annonçait que part variable et intéressement seraient calculés sur les résultats INTRINSÈQUES de la Caisse. Pour **Sud** cela veut dire sur des résultats non amputés des dépréciations. Pour parler clairement, avec un coefficient d'exploitation à 70,70%, l'intéressement 2011 à verser en 2012, ressortirait à 400 K• environ, soit 100 euros par salarié. **Le directoire doit verser un complément d'intéressement conséquent afin que chacun voit sa participation à la progression des résultats de l'entreprise reconnue. Dans le cas contraire, il sait qu'il pourra compter sur la mobilisation de Sud et des salariés pour réclamer leur dû, comme en 2010.**

Le 11 février 2012 / Le secrétariat Sud

N°04/2012

Jean-Philippe Bastias - Valérie Boisliveau - Jérôme Bonnard - Christine Deldicque - Martine Desaulles - Bettina Larry
 Oliver Le Saëc - Françoise Quelen - Philippe Salvador - Patrick Saurin - Jean-Marie Zemliakoff